

PROCEDURE	FORMULAIRE	DIRECTIVES	MODELE
 <h2 style="text-align: center;">Téléphone portable en classe : autorisation</h2>			TITULAIRES
			<b>ELEVES</b>
			PARENTS
			RESP. COMM.

Pour rappel, notre règlement d'établissement stipule que :

*« Si l'élève est en possession d'un téléphone portable, les parents en informent l'enseignant-e au début de l'année scolaire. L'élève laisse alors son appareil dans son sac (non dans ses poches) et le dépose en entrant dans la classe à l'endroit convenu. Il-elle le récupère à la fin des cours. » Art. 3.4*

Les cours d'éducation physique font partie intégrante de l'école et aucun téléphone portable, qu'il soit éteint ou non, n'est autorisé dans les vestiaires.

**Coupon-réponse** (à compléter **uniquement** si votre enfant prend un téléphone portable en classe)

✂ -----

J'autorise mon enfant \_\_\_\_\_ (classe \_\_\_\_<sup>H</sup> \_\_\_\_)

à prendre son **téléphone portable** en classe.

Il/elle est au courant de l'obligation de le déposer à son arrivée et de le reprendre uniquement à la fin de l'école.

Remarque éventuelle : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature d'un parent : \_\_\_\_\_